

Tribunes publiées dans le Journal n°143



Thierry Meignen
Majorité municipale
Maire du Blanc-Mesnil

Compte tenu des élections départementales et régionales qui se tiendront les 20 et 27 juin prochains, et par souci d'équité entre tous les candidats, j'ai demandé à la majorité de ne pas publier sa tribune.



Didier Mignot
« Blanc-Mesnil à venir »

Président du groupe Blanc-Mesnil à venir

LE MAIRE CONDAMNÉ : En octobre dernier, le maire a signé un éditorial dans le journal municipal portant de graves insinuations sur des membres de ma famille et mettant en cause ma probité. J'avais alors exigé un droit de réponse que M. Meignen, vraisemblablement allergique à la démocratie, m'a refusé.

J'ai donc poursuivi ma démarche au tribunal. Celui-ci vient de me donner raison en ordonnant au maire « que cette réponse devra être publiée dans le numéro du journal municipal paraissant le mois suivant (...) la décision, sous astreinte provisoire de 1 500 € par mois de retard (...) ». Si les injonctions du tribunal sont respectées, ce droit de réponse doit figurer dans ce numéro du journal. Il est vraiment regrettable d'en arriver à passer devant les juges pour faire respecter les règles les plus élémentaires de dignité du débat public. Décidément, notre ville est tombée bien bas...

Pour ma part, je continuerai à défendre mes convictions politiques dans le respect des opinions différentes, à vouloir en débattre publiquement avec qui le souhaite, dès lors que les calomnies et autres injures ne seront pas de mises. Ma volonté et celle des élu.e.s de notre groupe est de débattre des projets pour la ville, de confronter les points de vue sur le bétonnage excessif par exemple, en associant le plus possible les habitant.e.s aux grandes orientations qui dessinent l'avenir du Blanc-Mesnil. Il y a tant à dire et à faire ensemble. Notre ville en sortirait grandie.

Contact : bmavenir@gmail.com